



DAUMERAY FLASH

Numéro 35- Décembre 2015



Joyeuses Fêtes de fin d'année

La traditionnelle cérémonie des voeux du Maire

aura lieu le vendredi 8 janvier 2016

à 18h30 à la salle des fêtes.

MAIRIE DE DAUMERAY, 25 rue de la Fraternité

Horaires d'ouverture : Mardi et jeudi de 14h à 17h, Vendredi de 14h à 18h, Mercredi et samedi de 9h à 12h

Tél : 02 41 33 03 72, Fax : 02 41 33 03 73

Email : mairie.daumeray@wanadoo.fr, Site : www.daumeray.mairie49.fr

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal (CM) est consultable en mairie.

1) Les sujets évoqués en conseil municipal du 8 octobre 2015

Avis sur la modification des statuts de la communauté de communes des Portes de l'Anjou :

L'avis du conseil municipal est sollicité au sujet de la modification de l'article 2 des statuts de la communauté de communes, au niveau des compétences facultatives du volet « Action sociale d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et de la jeunesse ».

Indemnité de gardiennage des églises communales :

Approbation à l'unanimité du conseil municipal pour le versement d'une indemnité de gardiennage des églises communales de 300,00 € .

Matériel informatique du groupe scolaire Maurice Ludard :

Il est indiqué aux élus la demande du groupe scolaire Maurice Ludard pour le remplacement de 7 postes informatiques, unités centrales et claviers. Une rencontre sera faite avec le directeur de l'école publique pour cibler les besoins réels et des devis comparatifs demandés à différents prestataires informatiques.

Demande de participation financière pour la scolarisation des élèves hors commune :

Il est rappelé aux élus qu'une demande de participation a été faite en 2014 auprès des communes de Morannes et de Notre-Dame-du Pé pour 12 enfants scolarisés en 2013-2014 au groupe scolaire Maurice Ludard. Cette demande de participation porte uniquement sur les frais de fournitures qui s'élèvent, pour 2014, à 59,60 € par enfant. Approbation à l'unanimité des élus pour renouveler cette démarche pour l'année scolaire 2014-2015 et pour émettre les deux titres correspondants aux mairies de Morannes (1 élève) et de Notre-Dame-du Pé (13 élèves).

Rénovation éclairage public 2016 :

Les élus sont informés du dispositif de participation financière mise en place par le SIEMML pour la rénovation de l'éclairage public en 2016. 115 lanternes de type ballon fluorescent (BF) à vapeur de mercure, dont la commercialisation est interdite depuis le 15 avril 2015, seraient à remplacer sur la commune, pour un prix moyen de :

- 700,00 € pour le remplacement d'une lanterne sur mât ou poteau béton
- 1 500,00 € pour le remplacement d'une lanterne et de son mât en cas de nécessité.

Pour 2016, la prise en charge par le SIEMML s'élèverait à 50% du montant des travaux HT réalisés entre le 1er juillet 2015 et le 31 décembre 2016. Considérant le montant qui s'annonce très élevé pour une rénovation totale et afin de programmer les travaux de façon pluriannuelle, il est décidé à l'unanimité de demander au SIEMML la réalisation d'une étude globale de l'état de l'éclairage public communal.

Jardin du Souvenir :

Suite à un décès récent, une dispersion de cendres a été faite dans le Jardin du Souvenir. La famille du défunt souhaiterait qu'une plaque permettant son identification y soit installée. Or le règlement, dans son article 14, ne précise pas les modalités de cette installation. Certains conseillers souhaiteraient qu'une charte graphique précise soit mise en place afin d'assurer une certaine homogénéité du site. D'autres voudraient que la liberté soit laissée aux familles d'inscrire ce qu'elles souhaitent sur ces plaques. Avant de modifier le règlement, il est décidé de faire le point dans un premier temps sur les modalités de pose des plaques sur le muret du Jardin du Souvenir. Ce dossier sera remis à l'ordre du jour de la séance du mois de novembre.

.../...

.../..

Questions diverses :

Enquêtes publiques : Monsieur le Maire rappelle aux élus que deux dossiers d'enquête publique relatifs au contrat territorial des milieux aquatiques des Basses Vallées Angevines et à la grenellisation du SCOT du Pays des Vallées d'Anjou sont à la disposition des administrés en mairie. Il souhaite que les conseillers en prennent connaissance car deux avis sur ces enquêtes devront être émis lors de la séance du mois de novembre.

Fin du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi : Monsieur le Maire indique aux élus que le C.A.E d'Amélie HALOUPEAU s'est achevé le 30 septembre dernier et qu'elle a réussi à obtenir son CAP « Petite Enfance » par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience). L'objectif de ce contrat est atteint par l'obtention du diplôme nécessaire pour exercer le métier d'ATSEM.

Réforme territoriale : Suite à la réunion organisée à Tiercé le mercredi 30 septembre dernier au sujet de la réforme territoriale, il est prévu de créer rapidement un comité de pilotage chargé de faire un état des lieux des trois communautés de communes existantes et susceptibles de fusionner. Un point devra également être fait sur les communes actuellement membres et qui veulent quitter ces intercommunalités, ainsi que sur celles ne faisant pas encore partie des trois existantes et qui voudraient les intégrer. Certains élus s'inquiètent de la charge de travail qui reste à réaliser avant le 31 mars 2016, date de communication au Préfet des projets de fusion.



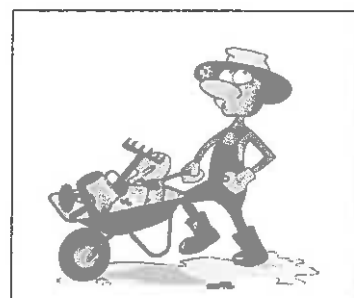
Cultivons nos légumes

Un sondage est actuellement en cours pour la création de jardins ouvriers.

Il s'agit en effet d'un terrain divisé en parcelles, puis attribuées à des particuliers qui le souhaitent pour y pratiquer le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial.

A travers le jardinage, la plantation, la récolte de fleurs, de fruits et de légumes, les passionnés d'espaces verts pourront aussi se détendre en plein air, faire connaissance et échanger des pratiques avec leurs voisins ou simplement se changer les idées au contact de la nature.

Les familles intéressées par ce projet peuvent se faire connaître dès à présent à la mairie.



SICTOM

Collecte des ordures ménagères et emballages recyclables/papiers des 24 décembre et 31 décembre

En raison des fêtes de fin d'année, la tournée de collecte des jeudis 24 et 31 décembre débutera plus tôt. Merci de bien vouloir sortir votre ou vos conteneur(s) la veille au soir, toujours la poignée côté chaussée.



Les Portes du Jeu

Création prochainement d'une nouvelle association : Les Portes du Jeu.

Cette association ludique a pour but de faire découvrir ou redécouvrir les jeux, de partager des moments conviviaux.

Pour tous publics, enfants, ados et adultes !

Des questions, nous rejoindre ?

Contactez lesportesdujeu@gmail.com

Une assemblée générale constitutive se tiendra en début d'année 2016.

A vous de jouer !



Veillée de Noël à 19h00
le jeudi 24 décembre 2015
à l'église de DURTAL

Jour de Noël à 10h30
le vendredi 25 décembre 2015
à l'église de DAUMERAY



Changement de propriétaires



Une page se tourne à la boulangerie « La Mélodie des Pains ». Arrivés en 2006 Manuela et Ludovic Berthier remercient leur clientèle et cèdent leur commerce à Claire MARTIN et Clément JAUNEAU.

Les nouveaux propriétaires connaissent bien le métier puisque Clément exerce depuis 10 ans. Tous les deux travaillaient ensemble dans une boulangerie au Lion d'Angers.

Afin de remercier Manuella et Ludovic et d'accueillir les nouveaux arrivants, un moment de convivialité a été organisé par la mairie le lundi 16 novembre vers 18 h 30 à la salle Etienne Poitevin, en présence des commerçants, des présidents d'associations et des élus.

Horaires de l'accueil périscolaire



Vos enfants seront accueillis le matin à partir de 7h15 jusqu'à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h30.

Inscriptions listes électorales



RAPPEL
Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire en mairie **avant le 31 décembre.**